

# LIBERTÉ

SOUS-CRITÈRES	MOYENS D'ACTION	EXEMPLES OPÉRATIONNELS	RENVOI VERS D'AUTRES CRITÈRES, SOUS-CRITÈRES ET LEURS MOYENS D'ACTION
<b>Liberté d'adhésion et d'implication des professionnels, des jeunes et des autres participants identifiés (élus, partenaires, etc.).</b>	Rendre possibles l'entrée et la sortie permanentes avec sortie à justifier pour adapter le projet si besoin et si possible.  Donner accès à l'ensemble des informations pour que l'adhésion puisse se faire en toute connaissance de cause.		<b>* TRANSPARENCE</b> ↳ Transparence et accessibilité des informations
<b>Liberté d'expression des professionnels, des jeunes et des autres participants identifiés (élus, partenaires, etc.).</b>			<b>* ÉCOUTE RÉCIPROQUE</b> ↳ Favoriser l'écoute réciproque entre pros / élus et jeunes ou au sein de l'équipe projet.  <b>* CONFIANCE</b> ↳ Cadre de confiance mutuelle
	Introduire la notion suivante : « Ma liberté s'arrête là où celle des autres commence ».  Rassurer sur le fait que les opinions, avis, positionnements exprimés n'ont pas de conséquences en dehors de l'action et sur l'accompagnement.		
	Identifier les sujets sur lesquels les jeunes peuvent se sentir moins libres de s'exprimer : pourquoi, comment y remédier ? Se référer aux pistes proposées par l'outil selon les critères.	Temps interpersonnels ; se référer à son conseiller ; aborder le sujet de manière détournée en collectif (technique d'animation du sabotage ; dialogue en marchant ; techniques d'animation ludiques).	
	(facultatif) Si possible, proposer l'anonymat.		
<b>Liberté d'action des professionnels, des jeunes et des autres participants identifiés (élus, partenaires, etc.).</b>	Identifier les parties de l'action sur lesquels les jeunes peuvent se sentir moins libres d'agir : sur quoi, pour quoi, comment y remédier ?  Rassurer sur le fait que leurs actions n'ont pas de conséquences en dehors du projet et sur l'accompagnement.	Se référer aux pistes proposées par l'outil selon les critères.	